



CANADA

n° 18

POUR DIFFUSION IMMEDIATE  
LE 14 FEVRIER 1973

ACCORD CANADA-CUBAIN RELATIF AUX DÉTOURNEMENTS

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

**Communiqué**

CONSULTER SUR PLACE

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé aujourd'hui que le Canada et Cuba ont conclu un accord en vue d'un traité bilatéral sur les détournements visant les aéronefs et les navires. Il a déclaré que l'accord est le fruit de la ronde de négociations qui s'est déroulée à La Havane du 5 au 12 février.

La délégation cubaine était dirigée par M. René Anillo, premier vice-ministre aux Affaires étrangères; la délégation canadienne avait à sa tête M. J.A. Beesley, conseiller juridique au ministère des Affaires extérieures et elle comprenait, en outre, M. K.C. Brown, ambassadeur du Canada à La Havane ainsi que des représentants des ministères du Transport, de la Justice et des Affaires extérieures et des compagnies aériennes canadiennes.

M. Sharp a précisé que les deux parties étaient très heureuses des résultats des pourparlers, qui se sont déroulés dans une atmosphère extrêmement cordiale et constructive reflétant elle-même les relations amicales qu'entretiennent le Canada et la République de Cuba. Les parties sont convenues que le Gouvernement cubain enverrait une délégation à Ottawa dans un très proche avenir afin de clore des négociations et de signer l'accord.